

Communiqué de presse,
Paris, le 17 mars 2023

#Artisanat / #Solutions d'encaissement / #Formation / #Digitalisation

La CAPEB et Neo Systems signent un partenariat pour promouvoir les solutions digitales de paiement auprès des entreprises artisanales du bâtiment

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, annonce ce jour avoir conclu un partenariat avec Neo Systems, spécialiste en monétique et en systèmes d'encaissement. Cette opération permettra notamment de soutenir la montée en compétences des artisans du bâtiment sur les solutions de paiement les plus avancées et, plus largement, d'accompagner les entreprises adhérentes dans la digitalisation de leurs processus d'encaissement. L'objectif est de sécuriser les professionnels du bâtiment et de lutter contre les problèmes financiers induits par les défauts ou retards de paiement.

La phase d'encaissement est une préoccupation majeure pour les artisans du bâtiment. En France, les défauts et retards de paiement constituent l'une des premières causes de vulnérabilité des entreprises et sont à l'origine de plus d'un quart des faillites. C'est pourquoi le partenariat entend promouvoir les solutions de paiement innovantes proposées par Neo Systems, qui permettent aux artisans d'encaisser par carte bancaire ou virement à partir d'un téléphone mobile, d'une tablette ou d'un PC, et ce sans aucun logiciel, abonnement ou équipement, sécurisant ainsi le recouvrement des factures.

Concrètement, cet accord porte sur un échange de visibilité entre les deux partenaires et vise à développer, via notamment la mise en place de formations, les connaissances des entreprises artisanales du bâtiment sur les produits et services développés par Neo Systems.

En outre, le partenariat prévoit de faire bénéficier les entreprises adhérentes à la CAPEB de conditions particulières et tarifs préférentiels sur la solution de transaction et virement MOBIP de Neo Systems. Cet engagement s'inscrit en complément de l'action globale et sans précédent menée par la CAPEB pour aider les artisans du bâtiment à contenir la hausse des coûts qui affecte le secteur.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « *La transition vers la digitalisation des paiements est un enjeu crucial pour les entreprises artisanales du BTP qui éprouvent parfois des difficultés à acquérir les outils adéquats. Grâce à l'accord noué avec Neo Systems, nos adhérents pourront bénéficier de solutions avancées pour faciliter et accélérer les paiements de leurs clients via smartphone, tablette ou PC, et ainsi gagner en sécurité.* »

Patrice Lust, Président Directeur Général de Neo Systems, ajoute : « *Nous nous félicitons de pouvoir travailler aux côtés de la CAPEB, qui est la première organisation patronale de France, afin de permettre aux entreprises artisanales du bâtiment de reprendre le contrôle sur leurs paiements. Libérées du suivi des retards et des impayés, affranchies des fastidieuses opérations manuelles, elles peuvent se concentrer sur le développement de leur activité et la qualité de l'expérience client.* »



À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (59 300 entreprises fin 2021). Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :*

- *545 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, dont 375 000 entreprises travaillant sans salarié (incluant 152 000 en micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés*
- *516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment*
- *52 000 apprentis formés dans le bâtiment*
- *Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)*

** L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.*

Contacts presse

Agence Edifice

Laëtitia Guittard - 06 76 13 71 55 - laetitia@edifice-communication.com

Samuel Beaupain - 06 88 48 48 02 - samuel@edifice-communication.com

Orline Nzuzi - 06 76 97 15 78 - orline@edifice-communication.com